Amnesty International dénonce les «discriminations» envers les musulmans en Europe

24/04/2012 à 14h21

Amnesty International dénonce dans un rapport, mardi 24 avril, les «discriminations» envers les musulmans dans des pays européens comme la France et la Belgique, et l'exploitation politique des «préjugés».

Plutôt que de riposter à ces préjugés, les partis politiques les encouragent bassement dans leur quête de voix électorales. (Marco Perolini)

«*Des femmes musulmanes se voient refuser des emplois et des jeunes filles sont empêchées d'aller en classe simplement parce qu'elles portent des vêtements traditionnels comme le foulard*», a-t-il relevé.

«*Des hommes peuvent être licenciés pour porter des barbes associées à l'islam.*» En France, en Belgique et aux Pays-Bas, les employeurs sont autorisés, **en violation de la législation européenne**, à discriminer des musulmans sous prétexte que «*les symboles religieux ou culturels agaceront les clients ou les collègues*», note l'organisation de défense des droits de l'homme.

Le Monde